



PROFIL DE POSTE

TECHNICIEN(NE) D'ANALYSE EN BIOLOGIE MEDICALE

Libellé de la fiche métier de rattachement : **Technicien(ne) d'analyse en biologie médicale**
(www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier : **05L10**

DIRECTION/SITE : **DIRECTION GENERALE, DIRECTION DU SITE ESTAING, CHU ESTAING**

SERVICE/POLE : **Laboratoire de Biologie du Développement et de la Reproduction : Assistance Médicale à la Procréation et CECOS, Pôle Femme Et Enfant (FEE)**

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : **Technicien de laboratoire**

Quotité de travail : **100%**

Horaires et jours travaillés : **du lundi au samedi 8h-16h -7h30-15h30**

Responsable(s) hiérarchique(s) : **Chef de Service : Pr BRUGNON Florence**

Biologiste responsable de la spermiologie : Dr MESTRES Stéphanie

Biologiste responsable de l'AMP : Dr CHAPUT Laure

Biologiste responsable du don : Dr GOUHIER Charlène

Biologiste responsable PREFERA : Dr VORILHON Solène

Référente Encadrement : Chloé DESMARTIN

PRESENTATION DU SERVICE/POLE :

Le service Assistance Médicale à la Procréation- CECOS (Centre Etude Conservation Œufs et sperme) réalise une activité de prise en charge bioclinique des patientes et patients infertiles en vue d'une AMP intra couple ou avec don, de préservation de fertilité pour indication médicale ou non médicale (PREFERA : PRÉservation FERTilité en Auvergne), de diagnostic d'infertilité et de don de gamètes (spermatozoïdes ou ovocytes) ou d'embryons (activités CECOS).

Le service est composé de 7 UF différentes avec un travail concerté d'une équipe multidisciplinaire composée de 5 secrétaires, 4 gynécologues, 7 biologistes, 4 IDE, 3 sages-femmes, 10 techniciennes de laboratoire, 1 ingénieur, 1 qualificateur, 2 aides-soignantes, 2 psychologues, 1 urologue, 2 attachés de recherche clinique.

Par ailleurs, le service a des activités de recherche et est affiliée au centre de ressources biologiques Germéthèque.

Le poste proposé est à pourvoir dans l'unité fonctionnelle de Spermiologie diagnostique.

DEFINITION DU POSTE

Conforme aux textes régissant le métier de technicien(ne) d'analyse en Biologie Médicale du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière et validés par la DRH du CHU.

ACTIVITES PRINCIPALES

En secteur de spermiologie :

- Installation des patients en salle de prélèvement en vue de leur prélèvement pour examens de Spermiologie ou de conservation avant traitement potentiellement stérilisant
- Activité à visée diagnostic : examens de spermiologie dans le cadre du bilan d'infertilité : spermogramme, spermocytogramme, test de migration de survie...
- Activités de congélation et de cryoconservation des gamètes (spermatozoïdes et tissus gonadiques) : préparation et mise en paillettes, congélation en mode programmé, stockage en cuves d'azote
- Saisie informatique des données relatives à ces activités (JFiv, I2000Labo, GLIMS bientôt Medifirst)
- Participation à l'activité de don de gamètes et d'embryons
- Gestion de réactifs correspondants à ces différentes activités : suivi des stocks et déclenchement de commandes
- Maintenance du matériel : nettoyage et entretien, déclenchement d'actions correctives et préventives, tenue de la fiche de maintenance
- Participation active à la démarche qualité : rédaction de documents, suivi documentaire sur Kalilab, contrôles hygiène (eau et surfaces), surveillance métrologique des températures et des taux de CO2, etc.

En secteur d'AMP :

- Ouverture des salles d'AMP : Prépa Sperme AMP, Culture FIV et Culture ICSI
- Surveillance métrologique
- Entretien des paillasse et des hottes
- Préparation des dossiers biologiques en vue des tentatives de FIV/ICSI ou d'IIU
- Saisie informatique sur JFIV
- Traitement des gamètes issues des ponctions FIV et ICSI (AL ou AG)
- Réalisation des décoronisations en FIV et lecture des zygotes
- Préparation des inséminations des ovocytes de FIV
- Evaluation développement embryonnaire après FIV et ICSI, en collaboration avec le médecin biologiste
- Préparation des milieux FIV, ICSI, IIU et TEC pour l'activité du lendemain
- Traitement des spermatozoïdes de FIV, d'ICSI et d'IIU en collaboration avec le poste B (en Prépa sperme AMP)
- Préparation des IIU réalisées ensuite par le gynécologue
- Congélation des embryons ou ovocytes
- Décongélation des ovocytes et des embryons J3 ou J5 (lente ou réchauffement)
- Préparation des transferts d'embryons réalisés ensuite par le gynécologue
- Analyses et congélation des biopsies testiculaires et des tissus ovariens

COMPETENCES REQUISES

- Appliquer des procédures, des modes opératoires ou des instructions : les concevoir, les formaliser et les adapter
- Maîtriser l'utilisation du microscope et de l'analyse de cellules en microscopie optique
- Maîtriser les outils informatiques (MS Office, SIL)
- Rigueur et qualités relationnelles : l'agent doit être animé d'un réel esprit d'équipe, il aura le sens du contact avec les couples, il devra se conformer aux bonnes pratiques du laboratoire.
- Disponibilité et adaptabilité : Le service réalise aussi bien des examens programmés que des examens urgents (conservation de gamètes et de tissus gonadiques avant traitement gonadotoxique).
- Suivre les évolutions techniques de la discipline et actualiser ses connaissances

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Etre titulaire d'un des diplômes requis pour accéder à la Fonction Publique Hospitalière en tant que technicien d'analyse en biologie médicale selon l'arrêté du 15 juin 2007.
- Un curriculum vitae détaillé sera joint

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

CHU de Clermont-Ferrand - DRH	Date réalisation : Février 2026 Date de révision :	Page 2 sur 3
-------------------------------	---	--------------

Biologistes, gynécologues, urologues, psychologues, assistante sociale, cadre de santé, sages-femmes, infirmières, techniciennes de laboratoire, secrétaires, ingénieur, qualitatif, aides-soignantes, étudiants, attachés de recherche clinique, services logistiques transversaux

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Du lundi au vendredi : 8h-16H ou 7h30-15h30

Samedi, dimanche et jours fériés : gardes et astreintes quand l'agent sera formé aux techniques d'AMP